



Caisses d'Assurance-Accidents Agricoles

Alsace-Moselle

Caisse du Haut-Rhin

RAPPORT DE GESTION

EXERCICE 2023



A vos côtés, pour vous accompagner !



RETROUVEZ-NOUS SUR : WWW.3CAAA.FR

Caisse d'Assurance-Accidents Agricole du Haut-Rhin

132 avenue Robert Schuman - CS 11167, 68053 Mulhouse Cedex

Tél. 03 89 45 68 22 - Email : caaa68@caaa68.fr

DÉFINITION DES ACRONYMES

ACTAGA	Amélioration des conditions de travail des agriculteurs grâce à l'agroécologie
AT	Accident du travail
ATT	Accident de trajet
AVP	Accident de la vie privée
BUL	Beratungsstelle für Unfallverhütung in der Landwirtschaft (Suisse)
CAAA-68	Caisse d'assurance-accidents agricole du Haut-Rhin
CERTIPHYTO	Certificat individuel pour les produits phytopharmaceutiques
CETAA	Centre d'études techniques agricoles apicoles
COHS	Commission d'hygiène et de sécurité
COPIL	Comité de pilotage
CPAS	Commission des prestations et de l'action sociale
CPHSCT	Commission paritaire d'hygiène, sécurité et des conditions de travail
CSST	Comité santé sécurité au travail
CTRP	Comité technique régional de prévention
DIR	Direction interdépartementale des routes
DUERP	Document unique d'évaluation des risques professionnels
EPI	Équipement de protection individuelle
ETA	Entreprise de travaux agricoles
FDSEA	Fédération départementale des syndicats d'exploitants agricoles
IC	Indemnité en capital
IJ	Indemnité journalière
JA	Jeunes agriculteurs
JEV	Jardins espaces verts
MP	Maladie professionnelle
MSA	Mutualité sociale agricole
NPPLF	Ne perdez pas le fil
NSA	Non salarié agricole
OPA	Organisation professionnelle agricole
PE	Prestation en espèces
PN	Prestation en nature
RA	Régime agricole
SA	Salarié agricole
SEIRICH	Système d'évaluation et d'information sur les risques chimiques en milieu professionnel
SPAA	Service de prévention des accidents dans l'agriculture (Suisse)
SR-68	Service de remplacement du Haut-Rhin
SSTA	Sauveteur secouriste du travail en agriculture
SVLFG	Sozialversicherung für Landwirtschaft, Forsten und Gartenbau

RAPPORT DE GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIÈRE DE L'EXERCICE 2023

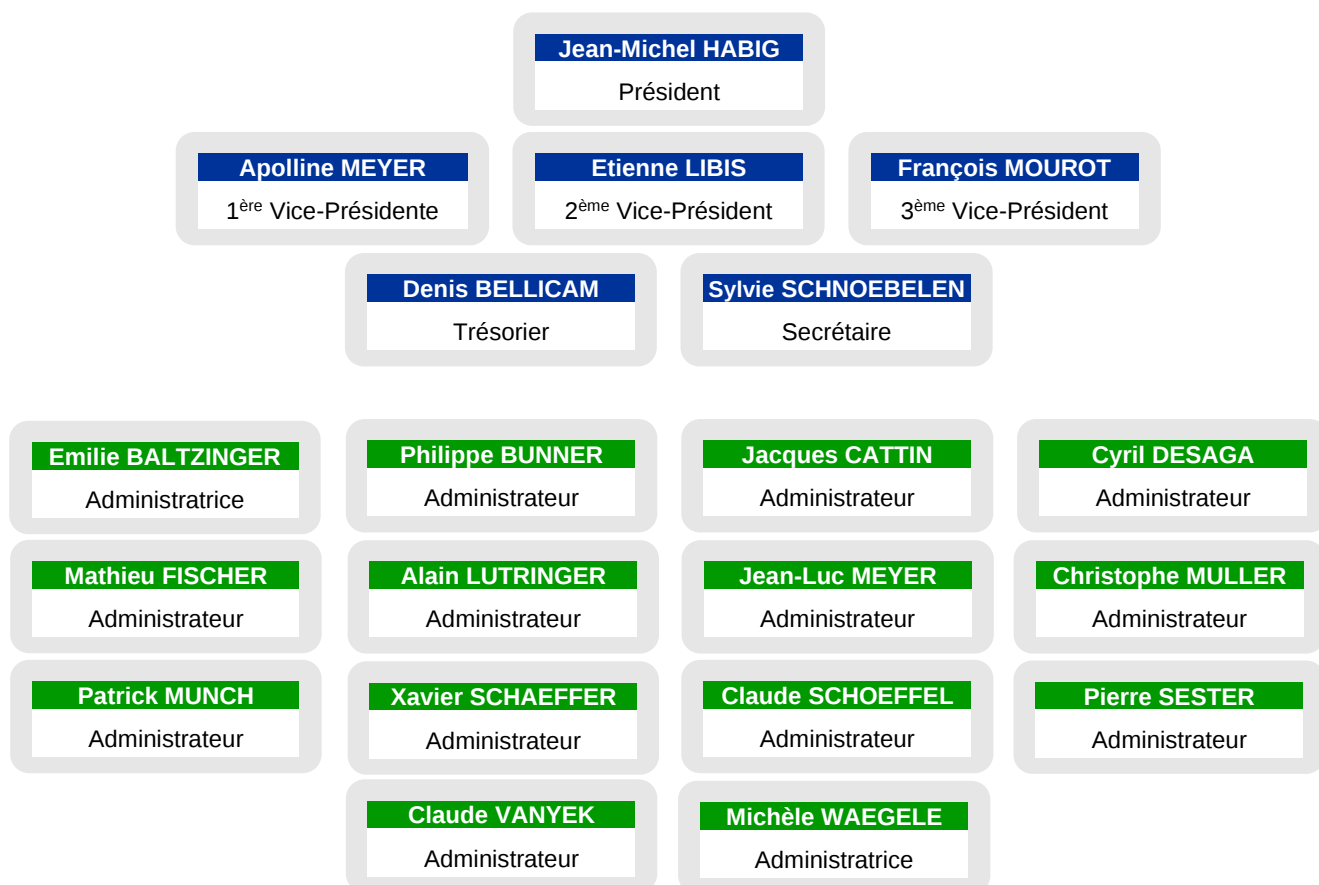
Conformément aux dispositions de l'article 21 des statuts de la CAAA-68, relatif à l'obligation faite au Comité directeur de restituer chaque année à l'Assemblée générale les résultats de la gestion technique et financière mise en œuvre, le Président et les membres du Comité directeur présentent :

le rapport de gestion de l'année 2023

qui clôt le 134^{ème} exercice de la CAAA-68.

Battenheim, le 26 avril 2024

REPRÉSENTANTS DES NSA ET SA AU COMITÉ DIRECTEUR



Président de la Commission Prévention : Claude VANYEK
Président de la CPAS : Philippe BUNNER

SOMMAIRE

CHAPITRE 1	
LA GESTION TECHNIQUE DES ACCIDENTS	1 à 3
CHAPITRE 2	
LES PRESTATIONS VERSÉES	4 à 5
CHAPITRE 3	
L'ACTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE	6
CHAPITRE 4	
LA PRÉVENTION	7 à 9
CHAPITRE 5	
LE FINANCEMENT	10
CHAPITRE 6	
LA GESTION FINANCIÈRE	11 à 14

LA GESTION TECHNIQUE DES ACCIDENTS

844 dossiers ont été déclarés en 2023, soit -38 unités par rapport à l'année n-1. La moyenne quinquennale est de 879 dossiers.

Ces dossiers émanent pour 160 d'entre eux de NSA, 632 de SA et 52 d'élèves des lycées agricoles. Ce sont 175 femmes et 617 hommes (hors élèves).
2 accidents mortels sont à déplorer.

Chez les NSA, 71,9 % des déclarations enregistrées relèvent des secteurs de l'agriculture-élevage et de la viticulture.

Du côté des SA, le paysage et la viticulture sont les 2 principaux secteurs d'activité regroupant 45,7 % des déclarations enregistrées.

83 maladies professionnelles ont été déclarées et donné lieu à instruction en 2023. Ce sont +6 unités par rapport à 2022.

Parmi elles, 60 sont en lien avec une affection périarticulaire, dont principalement des syndromes du canal carpien et des affections de l'épaule.

1563 rentes, indemnités en capital et pensions d'invalidité ont été allouées en 2023. Le nombre de rentes baisse de 35 unités par rapport à l'exercice 2022.

98 nouvelles rentes, IC et pensions d'invalidité ont été attribuées en 2023 (soit +29 unités par rapport à 2022).

1249 crédits rentiers bénéficient d'une rente.

Figure 1
**ÉVOLUTION DU NOMBRE
DE DOSSIERS DÉCLARÉS
PAR L'ENSEMBLE DE LA
POPULATION AGRICOLE
(ÉLÈVES INCLUS)
DE 2019 À 2023**

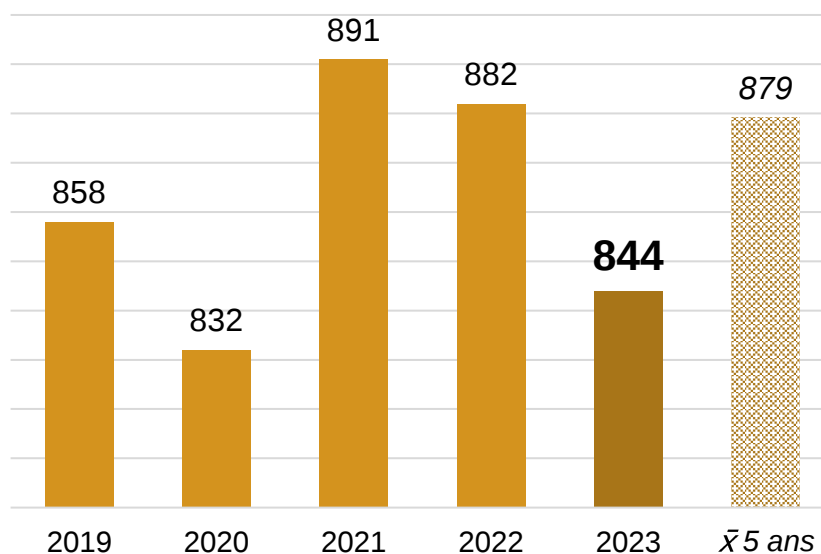


Tableau 1

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE DOSSIERS DÉCLARÉS PAR LES NSA DE 2019 À 2023

	2019	2020	2021	2022	2023	$\bar{x}$ 5 ans
AT	135	142	156	155	136	151
MP	8	9	14	9	21	11
AVP	5	4	4	3	3	5
Total	148	155	174	167	160	167

Tableau 2

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE DOSSIERS DÉCLARÉS PAR LES SA DE 2019 À 2023

	2019	2020	2021	2022	2023	$\bar{x}$ 5 ans
AT	547	527	553	524	525	544
MP	34	40	54	68	62	48
ATT	38	30	48	63	45	44
Total	619	597	655	655	632	636

Figure 2

NOMBRE DE DOSSIERS DÉCLARÉS PAR SECTEURS D'ACTIVITÉ CHEZ LES NSA

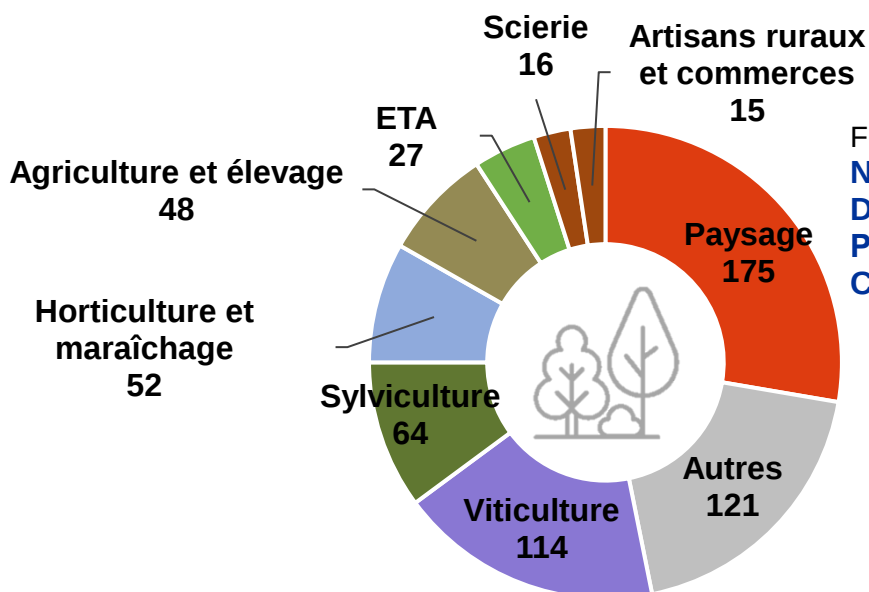
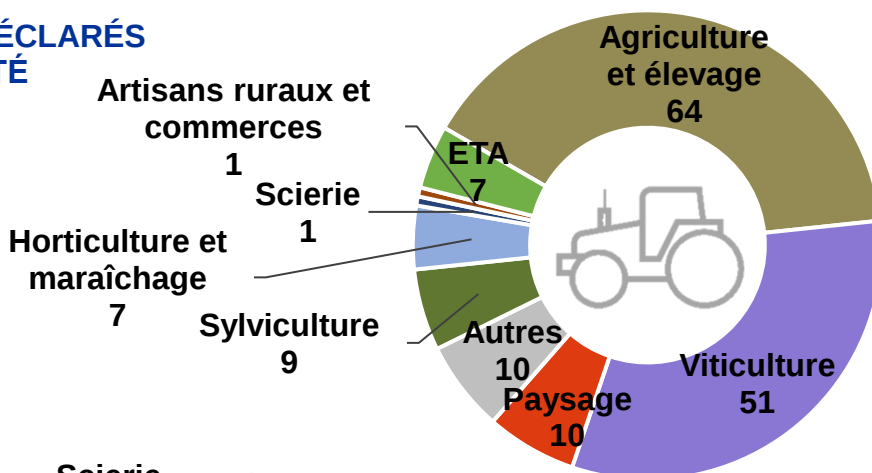


Figure 3

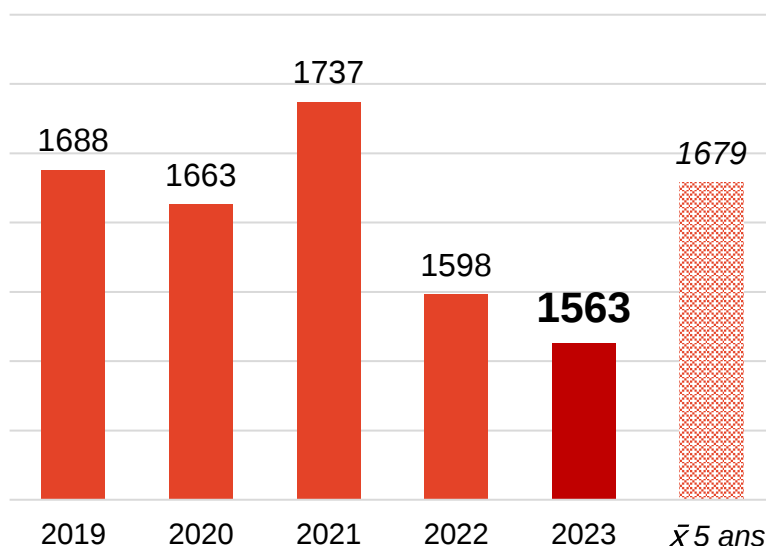
NOMBRE DE DOSSIERS DÉCLARÉS PAR SECTEURS D'ACTIVITÉ CHEZ LES SA

Tableau 3

MALADIES PROFESSIONNELLES DÉCLARÉES PAR LES NSA ET SA

Numéro du tableau	Maladies professionnelles relevant du régime agricole	NSA	SA	Total
RA 5 BIS	Maladie de Lyme	1	1	2
RA 29	Affections provoquées par les vibrations et chocs transmis par certaines machines-outils, outils et objets et par les chocs itératifs du talon de la main sur des éléments fixes		1	1
RA 39	Affections périarticulaires provoquées par certains gestes et postures	13	47	60
RA 53	Lésions chroniques du ménisque		2	2
RA 57	Affections chroniques du rachis lombaire provoquées par des vibrations de basses et moyennes fréquences transmises au corps entier	1	1	2
RA 57 BIS	Affections chroniques du rachis lombaire provoquées par la manutention manuelle habituelle de charges lourdes		5	5
RA 59	Hémopathies malignes provoquées par les pesticides	1		1
RA 61	Cancer de la prostate provoqué par les pesticides	4	2	6
Nombre total		20	59	79
-/-	Autre tableau non précisé	1	3	4
Nombre total de MP déclarées		21	62	83

Figure 4

**ÉVOLUTION DU NOMBRE
DE RENTES, IC
ET PENSIONS VERSÉES
À L'ENSEMBLE
DE LA POPULATION AGRICOLE
DE 2019 À 2023**


LES PRESTATIONS VERSÉES

(hors prestations 2023 versées en 2024)

Les prestations versées aux assurés regroupent les prestations en nature (frais médicaux, hospitaliers, pharmaceutiques, de transport, d'analyses et d'examens de laboratoire, etc...) et les prestations en espèces (indemnités journalières et rentes).

Pour l'année 2023, la CAAA-68 a versé **7 633 253 € de prestations** (AVP inclus), soit -33 227 € par rapport à l'exercice précédent.

En 2023, **32 917 journées d'arrêt de travail ont été accordées à 372 SA**, soit 58,9 % des dossiers SA déclarés.

Le secteur de la scierie est le secteur le plus accidentogène puisque le taux de fréquence s'établit à 370 accidents pour un million d'heures travaillées, soit un taux 7,3 fois supérieur à celui de la viticulture et 3 fois supérieur à celui du paysage.

Figure 5

ÉVOLUTION DES PRESTATIONS VERSÉES AUX NSA ET SA DE 2019 À 2023

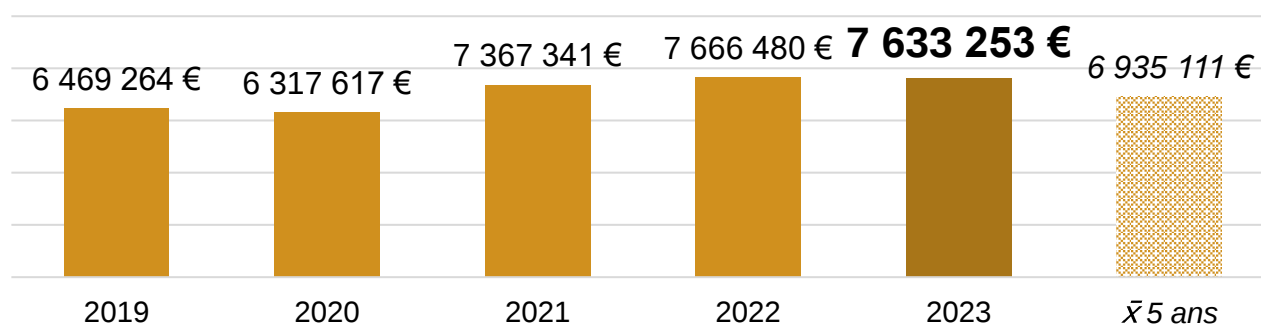


Tableau 4

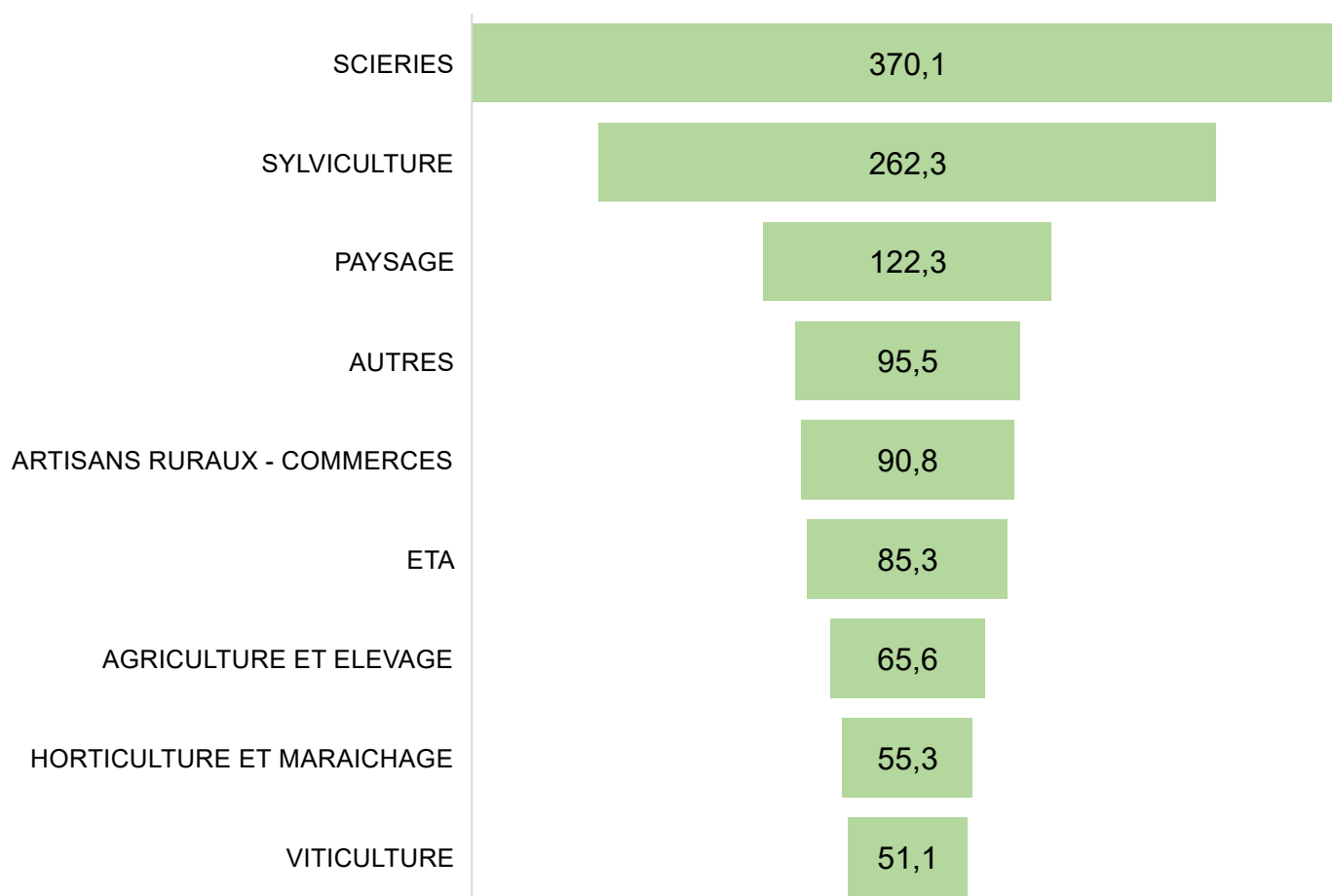
PRESTATIONS EN NATURE ET EN ESPÈCES VERSÉES AUX NSA ET SA

	2022	2023	$\bar{x}$ 5 ans
NSA			
PN	427 380 €	427 239 €	301 857 €
PE - IJ	181 200 €	164 025 €	151 863 €
PE - RENTES	2 450 879 €	2 305 095 €	2 296 258 €
Sous-total	3 059 459 €	2 896 358 €	2 749 978 €
SA			
PN	493 948 €	397 414 €	421 010 €
PE - IJ	1 543 968 €	1 610 042 €	1 272 234 €
PE - RENTES	2 569 105 €	2 729 439 €	2 491 889 €
Sous-total	4 607 021 €	4 736 895 €	4 185 133 €
Montant total	7 666 480 €	7 633 253 €	6 935 111 €

Tableau 5
IJ VERSÉES AUX SA

	2022	2023	$\bar{x}$ 5 ans
MONTANT DES IJ VERSÉES	1 543 968 €	1 610 042 €	1 272 234 €
NOMBRE DE JOURS INDEMNISÉS	31 342	32 917	26 561
NOMBRE DE BÉNÉFICIAIRES	414	372	446

Figure 6
TAUX DE FRÉQUENCE* PAR SECTEURS D'ACTIVITÉ CHEZ LES SA



* Le taux de fréquence est un indicateur qui mesure le degré d'exposition des salariés à un risque professionnel, en évaluant la fréquence de survenue d'un AT-MP pour un million d'heures travaillées.

L'ACTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE

(hors prestations 2023 versées en 2024)

Il s'agit de **prestations extra-légales** versées en complément de prestations obligatoires régies par le Code de la sécurité sociale. Ce dispositif s'inscrit dans le cadre de l'action sociale et professionnelle. Les dépenses de prestations extra-légales comprennent : les IJ versées aux NSA ; le SR-68 ; le secours particulier aux assurés (aménagement du poste de travail, du logement, aide-ménagère, etc...) ; les aides aux JA.

Elles s'élèvent à **249 656 €** pour l'année **2023**, en diminution de 69 303 € par rapport à l'exercice 2022. Ce sont principalement les dépenses au titre du SR-68 qui marquent cette variation avec une baisse de 42 367 €.

Figure 7

PRESTATIONS EXTRA-LÉGALES ATTRIBUÉES

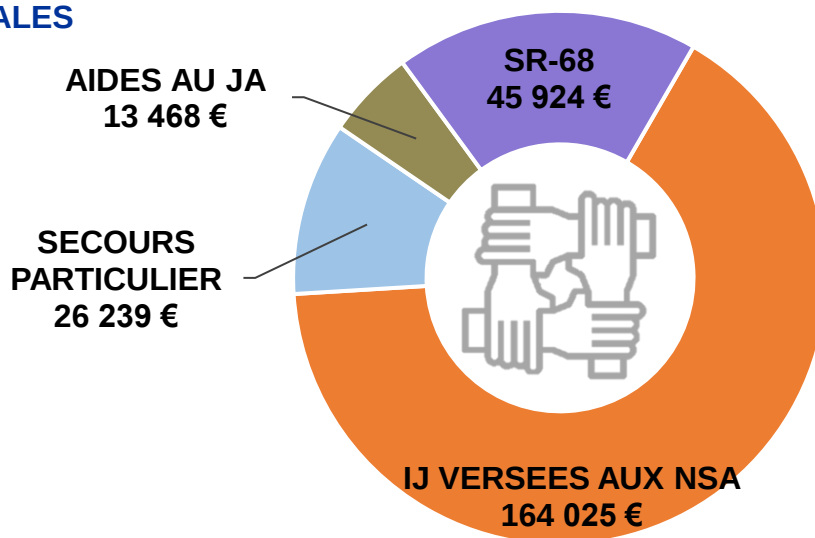


Tableau 6

IJ VERSÉES AUX NSA

	2022	2023	$\bar{x}$ 5 ans
MONTANT DES IJ VERSÉES	181 200 €	164 025 €	151 863 €
NOMBRE DE JOURS INDEMNISÉS	4 962	4 279	4 254
NOMBRE DE BÉNÉFICIAIRES	107	88	97

LA PRÉVENTION

En 2023, le montant des **dépenses totales de prévention** s'élève à **127 193 €**. Les aides financières accordées représentent 60,8 % du budget de la prévention.

Répondre aux enjeux de sécurité de l'ensemble des secteurs agricoles reste la priorité des conseillers en prévention.

59 actions de formation destinées aux professionnels et aux élèves des lycées agricoles ont été menées. **109 interventions techniques**, dont près de la moitié consacrée à des visites d'entreprises ou d'exploitations, ont été effectuées. Les conseillers en prévention ont participé à **26 réunions de CSST**.

Figure 8

BILAN FINANCIER PAR ACTIONS

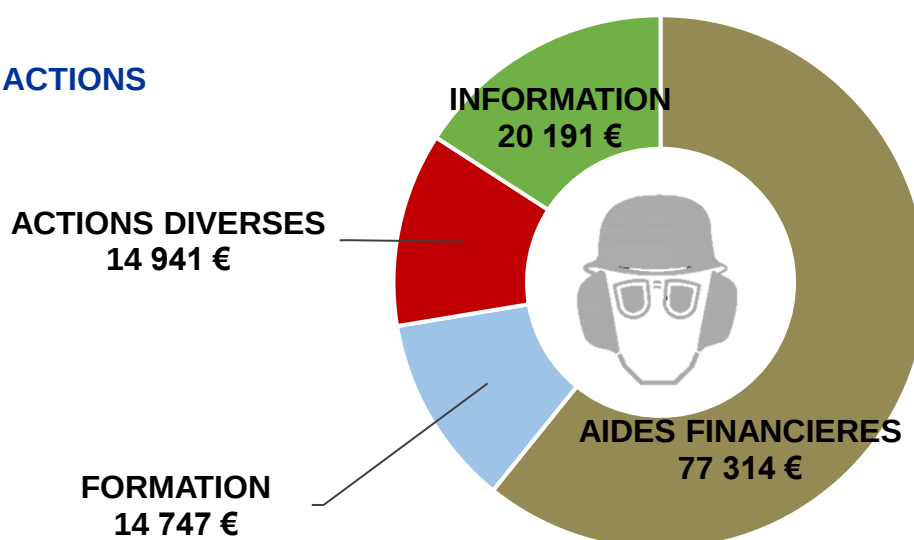


Tableau 7

ACTIONS DE FORMATION ET DE SENSIBILISATION DESTINÉES AUX PROFESSIONNELS

Thèmes	Nombre d'actions	Nombre de participants
CERTIPHYTO	5	90
Stage d'installation 21 heures et d'autorisation d'exploiter	5	70
Formation « CPHSCT »	1	8
Formation « DUERP »	3	45
Formation « affilage/affutage NPPLF »	1	12
Formation « manipulation/contention des bovins »	1	8
Formation « Savoir Vert »	1	8

Tableau 8

INTERVENTIONS MENÉES AU SEIN DES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT AGRICOLE

Thèmes	Nombre d'actions
Prévention des risques liés aux produits phytosanitaires	6
Analyse d'accidents, machinisme	5
Information sécurité, DUERP	7
SSTA	2
Présentation de la CAAA-68 : statuts et prise en charge des AT/MP	8
Prévention des risques sur le thème du tronçonnage	4
Information sur le thème des JEV / horticulture	4
Prévention des risques sur le thème viticole	5
Sensibilisation « chute de hauteur »	1

Tableau 9

INTERVENTIONS TECHNIQUES

Nature des interventions	Nombre d'interventions
Visite d'entreprises : essais, prêts de matériels et d'équipements	8
Visite d'entreprises/d'exploitations : installation de contention, risque professionnel	11
Visite d'entreprises/d'exploitation : DUERP	32
Enquête AT/MP et phyt'attitude	16
Visite et conseil chez les revendeurs, partenaires et entreprises	3
Participation à des manifestations agricoles et forestières	9
Convention de prévention	5
Bonnes pratiques phytosanitaires pour maîtriser les risques / SEIRICH	4
Intervention en entreprise : étude de poste et conseils	18
Pilotage ForPrev (SSTA)	3

Tableau 10

BILAN DES ACTIONS DE COOPÉRATION TECHNIQUE

Exemples des actions menées	Nombre d'interventions
Commission de prévention / CTRP / communication / CPHSCT	8
Réunion des conseillers en prévention	8
Référents plan SST : pilotage du plan SST 2021-2025	8
Participation aux assemblées générales des OPA / intervention en prévention	4
COPIL Grand Est : enseignement agricole	4
Travaux nouvelles technologies : exosquelette, simulateur conduite, robot	9
Groupe de travail : chute de hauteur	2
Partenariat BUL-SPAA-SVLFG	3
Divers webinaire SST	6
Etude projet ACTAGA / ASSISTANT	3
Collaboration Chambre d'agriculture d'Alsace / JA / FDSEA / MSA	5
Collaboration lycées agricoles (projets, rencontre maître de stage/apprentissage)	3

Tableau 11

PARTICIPATION AUX RÉUNIONS DE COMITÉS DE SANTÉ SÉCURITÉ AU TRAVAIL

Instances par secteur d'activité	Nombre d'entreprises
CSST Coopérative, secteur agricole et viticulture	13
CSST Bois et forêt	5
CSST Organisme professionnel agricole	2
CSST Travaux paysagistes, maraîchage	5
COHS Etablissement scolaire	1

Tableau 12

BILAN DES AIDES FINANCIÈRES ATTRIBUÉES

	2022		2023	
	Nombre	Montant	Nombre	Montant
Siège de tracteur	81	23 061,39 €	76	22 871,07 €
Dispositif de contention	7	9 375,88 €	7	11 052,12 €
EPI Utilisation tronçonneuse	410	18 208,96 €	251	10 373,18 €
Filtre de cabine	67	5 343,59 €	103	8 575,00 €
Divers	3	432,69 €	13	5 613,46 €
EPI Phytosanitaires	760	4 297,33 €	758	5 600,79 €
Appareil de manipulation des roues	13	5 626,65 €	9	4 381,87 €
Aide financière exceptionnelle	12	1 219,68 €	4	3 599,20 €
EPI auditive moulée	36	1 648,72 €	28	1 213,27 €
...	...	...	...	...
Total	2960	78 993,49 €	1671	77 314,13 €

LE FINANCEMENT

Les **charges globales** s'élèvent pour l'exercice 2023 à **9 803 259 €**. Les prestations légales AT/MP représentent 94,2 % des charges de gestion technique.

Le montant total des **produits** est de **10 247 334 €**.

Le financement professionnel – c'est-à-dire les cotisations perçues au titre du rôle principal (cotisation foncière), du rôle spécial et des cotisations sur salaires – d'un montant de 8 468 840 €, représente 82,6 % des ressources globales.

Le financement extra-professionnel (compensation AT salariés) s'élève à 1 029 319 €, en diminution de 557 275 € par rapport à l'exercice n-1.

Par décision du Comité directeur du 9 février 2023, le taux de la cotisation foncière appelée pour l'exercice 2023 a été maintenu à son niveau 2022. Son montant s'élève à 3 519 516 €.

Figure 9
CHARGES GLOBALES

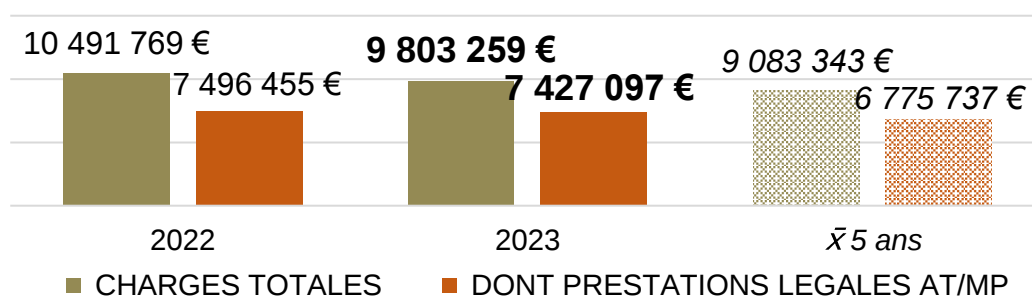


Figure 10
RESSOURCES GLOBALES

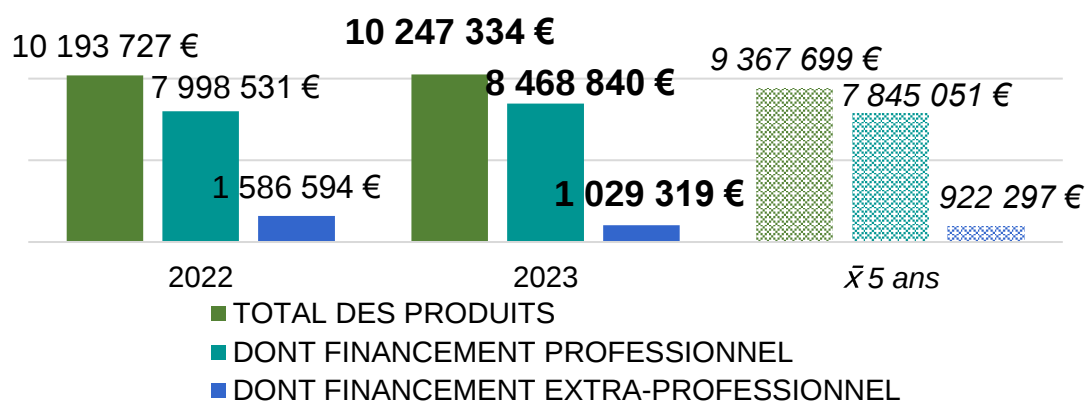


Tableau 13

RÉPARTITION DES COTISATIONS PERÇUES (FINANCEMENT PROFESSIONNEL)

	2022	2023	$\bar{x}$ 5 ans
COTISATIONS SUR RÔLE PRINCIPAL	3 519 570 €	3 519 516 €	3 708 799 €
COTISATIONS SUR RÔLE SPÉCIAL	239 513 €	253 784 €	260 432 €
COTISATIONS SUR SALAIRES	4 239 448 €	4 695 540 €	3 875 820 €
TOTAL	7 998 531 €	8 468 840 €	7 845 051 €

LA GESTION FINANCIÈRE

Tableau 14
BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2023 : ACTIF

N° des cptes	Actif	Exercice 2023			Exercice 2022
		Brut	Amortissements et provisions	Net	Net
I - Actif immobilisé					
A - Immobilisations incorporelles					
205	Logiciels	24 607,60	24 607,60	0,00	0,00
237	Acomptes versés sur immobilisations incorporelles	0,00		0,00	0,00
B - Immobilisations corporelles					
211	Terrain	0,00		0,00	0,00
213	Constructions et installations techniques	2 180 350,53	731 346,55	1 449 003,98	1 515 916,26
215	Matériels et outillages	5 816,10	4 528,22	1 287,88	1 807,65
218	Autres immobilisations corporelles	215 701,94	210 198,25	5 503,69	19 510,39
238	Acomptes versés sur immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00
C - Immobilisations financières					
261	Titres de part° et parts dans les ass., syndicats et org. de droit privé	5 288,48		5 288,48	5 186,48
271	Titres immobilisés (droit de propriété)	196 372,44		196 372,44	196 372,44
272	Titres immobilisés (droit de créance)	4 411 900,00	148 206,10	4 263 693,90	3 986 763,16
274	Prêts	0,00		0,00	0,00
275	Dépôts	201,00		201,00	201,00
276	Autres créances immobilisées	18 383,84		18 383,84	18 565,75
I - Total actif immobilisé		7 058 621,93	1 118 886,72	5 939 735,21	5 744 323,13
II - Actif circulant					
A - Stocks et en cours					
		0,00		0,00	0,00
B - Fournisseurs, intermédiaires sociaux, prestataires et comptes rattachés					
4091	Fournisseurs et intermédiaires sociaux : avances et acomptes versés	10 550,80		10 550,80	11 697,26
4092	Prestations indues à récupérer	17 025,64		17 025,64	4 551,80
4093	Recours contre tiers	60 815,61		60 815,61	60 560,26
C - Créances d'exploitation					
41	Clients, cotisants et comptes rattachés	460 408,62	62 857,47	397 551,15	2 306 829,85
42	Personnel et comptes rattachés	0,00		0,00	0,00
43	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	0,00		0,00	0,00
44	Entités publiques	6 227,36	0,00	6 227,36	6 380,21
45	Organismes et autres régimes de sécurité sociale	0,00		0,00	657 561,00
46	Débiteurs et créditeurs divers	33 788,98		33 788,98	24 879,53
47	Comptes transitoires ou d'attente	0,00		0,00	0,00
D - Disponibilités					
50	Valeurs mobilières de placement	6 200 973,67		6 200 973,67	5 516 633,64
51	Banques, établissements financiers et assimilés	4 158 959,75		4 158 959,75	1 983 655,35
53	Caisse	765,76		765,76	1 007,13
E - Régularisations					
486	Charges constatées d'avance	14 259,51		14 259,51	14 160,00
II - Total actif circulant		10 963 775,70	62 857,47	10 900 918,23	10 587 916,03
III - Charges à répartir sur plusieurs exercices					
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices	0,00		0,00	0,00
III - Total charges à répartir sur plusieurs exercices		0,00	0,00	0,00	0,00
IV - Ecarts de conversion - actif					
476	Ecarts de conversion	0,00		0,00	0,00
IV - Total écarts de conversion		0,00	0,00	0,00	0,00
Total général : I + II + III + IV		18 022 397,63	1 181 744,19	16 840 653,44	16 332 239,16

Tableau 15
BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2023 : PASSIF

N° des cptes	Passif	Exercice 2023	Exercice 2022
I - Capitaux propres			
1063	Réserve statutaire	15 681 462,91	15 979 504,48
1068	Réserve générale	67 894,09	67 894,09
12	Résultat net de l'exercice (excédent ou déficit)	444 074,51	-298 041,57
I - Total capitaux propres		16 193 431,51	15 749 357,00
II - Provisions pour risques et charges			
153	Provisions pour engagement retraites	67 011,33	62 765,33
II - Total provisions pour risques et charges		67 011,33	62 765,33
III - Dettes			
A - Dettes financières		0,00	0,00
B - Cotisants et clients créditeurs			
4192	Cotisants créditeurs	4 316,68	7 075,70
4198	Prestations à payer	101 106,17	122 619,67
C - Dettes d'exploitation			
40	Fournisseurs	61 299,83	3 724,76
42	Personnel et comptes rattachés	100 763,43	105 111,83
43	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	95 511,87	105 597,24
44 (sauf 446)	Entités publiques	25 100,73	15 564,68
446	Impôts sur les bénéfices	17 876,00	5 664,00
45	Organismes et autres régimes de sécurité sociale	143 683,94	135 979,51
46	Débiteurs et créditeurs divers	30 551,95	18 779,44
47 (sauf 477)	Comptes transitoires ou d'attente	0,00	0,00
D - Régularisation			
487	Produits constatés d'avance	0,00	0,00
III - Total dettes		580 210,60	520 116,83
IV - Ecart de conversion - passif			
477	Ecart de conversion	0,00	0,00
IV - Total écart de conversion		0,00	0,00
Total général : I + II + III + IV		16 840 653,44	16 332 239,16

Tableau 16

COMPTE DE RÉSULTAT AU 31 DÉCEMBRE 2023 : CHARGES

Charges	Exercice 2023	Exercice 2022
I - Charges d'exploitation		
A - Charges de gestion technique		
Prestations légales accidents du travail et maladies professionnelles	7 427 096,67	7 496 454,55
Prestations accidents de la vie privée	16 536,10	18 353,31
Prestations extra-légales : Action sanitaire et sociale	253 738,32	318 083,58
Actions de prévention	127 193,06	109 621,66
Frais fonctionnement Commissions de contentieux	2 134,71	87,50
Dépenses de contrôle médical	25 578,17	20 893,78
Compensation N/N-1		524 785,00
Subventions (de gestion technique)		
Pertes sur créances irrécouvrables	12 246,00	6 020,12
Diverses autres charges techniques	2,53	
Dotations aux provisions	21 679,43	36 250,49
Sous-total A	7 886 204,99	8 530 549,99
B - Charges de gestion courante		
Achats	49 255,26	43 258,93
Services extérieurs	128 442,05	68 393,08
Autres services extérieurs	242 904,58	247 282,96
Impôts, taxes et versements assimilés	95 492,82	89 331,95
Charges de personnel	1 058 754,30	898 516,81
Dotations aux amortissements et aux provisions	148 450,08	153 026,21
Conseils et Assemblées	63 833,16	80 260,84
Autres charges de gestion courante	17 494,80	14 438,82
Sous-total B	1 804 627,05	1 594 509,60
I - Total charges d'exploitation (A + B)	9 690 832,04	10 125 059,59
II - Charges financières	83 100,00	308 236,84
III - Charges exceptionnelles	11 450,96	52 808,27
IV - Impôts sur les sociétés	17 876,00	5 664,00
Total charges (I + II + III + IV)	9 803 259,00	10 491 768,70
Solde créditeur - bénéfice	444 074,51	0,00
Total général	10 247 333,51	10 491 768,70

Tableau 17

COMPTE DE RÉSULTAT AU 31 DÉCEMBRE 2023 : PRODUITS

Produits	Exercice 2023	Exercice 2022
I - Produits d'exploitation		
A - Produits de gestion technique		
Cotisations sur rôle principal	3 519 516,00	3 519 570,00
Cotisations sur rôle spécial	253 784,00	239 513,00
Cotisations sur salaires	4 695 540,44	4 239 447,90
Compensation AT Salariés	1 029 319,00	1 586 594,00
Recours contre tiers	62 442,88	80 391,43
Autres produits techniques	883,02	1 468,10
Reprises sur provisions	17 349,60	11 163,58
Sous-total A	9 578 834,94	9 678 148,01
B - Produits de gestion courante		
Ventes-prestations de services	4 980,45	7 749,26
Subventions	666,67	4 000,04
Revenu de l'immeuble	0,00	0,00
Reprises sur provisions	62 765,33	82 138,67
Transfert de charges d'exploitation	0,00	0,00
Sous-total B	68 412,45	93 887,97
I - Total produits d'exploitation (A + B)	9 647 247,39	9 772 035,98
II - Produits financiers	435 638,17	284 447,76
III - Produits exceptionnels	164 447,95	137 243,39
Total produits (I + II + III)	10 247 333,51	10 193 727,13
Solde débiteur - perte	0,00	298 041,57
Total général	10 247 333,51	10 491 768,70

DÉLIBÉRATION DE LA COMMISSION DE VÉRIFICATION DES COMPTES

Conformément aux dispositions de l'article 12 des Statuts, les comptes de l'exercice 2023 ont été soumis à la vérification des membres de la Commission de contrôle de la CAAA-68, en exécution du mandat qui leur avait été confié par l'Assemblée générale du 28 avril 2023. Cette vérification est intervenue en date du 3 avril 2024.

La comptabilité, dans son ensemble, a été tenue à l'entière disposition des intéressés. Les contrôles effectués, soit par sondage, soit par pointage, ont permis de constater la parfaite concordance des opérations enregistrées avec les pièces justificatives présentées. Aucune erreur ou irrégularité n'a été décelée à cette occasion.

En conséquence, il est proposé à l'Assemblée générale d'approuver les comptes financiers présentés et de donner décharge au Comité directeur ainsi qu'à la direction pour la gestion de l'exercice 2023.

Mulhouse, le 3 avril 2024

La Commission de vérification des comptes

Jean-Daniel STEIB

Éric BRODHAG

Jean Bernard STAEHLE





RÉFÉRENCES

Figures

Figure 1	
ÉVOLUTION DU NOMBRE DE DOSSIERS DÉCLARÉS PAR L'ENSEMBLE DE LA POPULATION AGRICOLE DE 2019 À 2023	1
Figure 2	
NOMBRE DE DOSSIERS DÉCLARÉS PAR SECTEURS D'ACTIVITÉ CHEZ LES NSA	2
Figure 3	
NOMBRE DE DOSSIERS DÉCLARÉS PAR SECTEURS D'ACTIVITÉ CHEZ LES SA	2
Figure 4	
ÉVOLUTION DU NOMBRE DE RENTES, IC ET PENSIONS VERSÉES À L'ENSEMBLE DE LA POPULATION AGRICOLE DE 2019 À 2023	3
Figure 5	
ÉVOLUTION DES PRESTATIONS VERSÉES AUX NSA ET SA DE 2019 À 2023	4
Figure 6	
TAUX DE FRÉQUENCE PAR SECTEURS D'ACTIVITÉ CHEZ LES SA	5
Figure 7	
PRESTATIONS EXTRA-LÉGALES ATTRIBUÉES	6
Figure 8	
BILAN FINANCIER PAR ACTIONS	7
Figure 9	
CHARGES GLOBALES	10
Figure 10	
RESSOURCES GLOBALES	10

Tableaux

Tableau 1	
ÉVOLUTION DU NOMBRE DE DOSSIERS DÉCLARÉS PAR LES NSA DE 2019 À 2023	2
Tableau 2	
ÉVOLUTION DU NOMBRE DE DOSSIERS DÉCLARÉS PAR LES SA DE 2019 À 2023	2
Tableau 3	
MALADIES PROFESSIONNELLES DÉCLARÉES PAR LES NSA ET SA	3
Tableau 4	
PRESTATIONS EN NATURE ET EN ESPÈCES VERSÉES AUX NSA ET SA	4

Tableau 5	
IJ VERSÉES AUX SA	5
Tableau 6	
IJ VERSÉES AUX NSA	6
Tableau 7	
ACTIONS DE FORMATION ET DE SENSIBILISATION DESTINÉES AUX PROFESSIONNELS	7
Tableau 8	
INTERVENTIONS MENÉES AU SEIN DES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT AGRICOLE	8
Tableau 9	
INTERVENTIONS TECHNIQUES	8
Tableau 10	
BILAN DES ACTIONS DE COOPÉRATION TECHNIQUE	8
Tableau 11	
PARTICIPATION AUX RÉUNIONS DE CSST	9
Tableau 12	
BILAN DES AIDES FINANCIÈRES ATTRIBUÉES	9
Tableau 13	
RÉPARTITION DES COTISATIONS PERÇUES (FINANCEMENT PROFESSIONNEL)	10
Tableau 14	
BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2023 : ACTIF	11
Tableau 15	
BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2023 : PASSIF	12
Tableau 16	
COMPTE DE RÉSULTAT AU 31 DÉCEMBRE 2023 : CHARGES	13
Tableau 17	
COMPTE DE RÉSULTAT AU 31 DÉCEMBRE 2023 : PRODUITS	14